

ANNECY, LE JEUDI 17 MARS 2022

MOBILITES

Les poutres de la passerelle à Marignier pour la véloroute Léman Mont-Blanc ont été posées

La véloroute Léman Mont-Blanc :

> **96 km** de voies vertes dont **75 km** environ déjà réalisées

> Coût : **12M€** financés par le Département

5 sections :

- Annemasse - Bonne-sur-Menoge (12 km)

- Bonne-sur-Menoge-Bonneville (env. 20 km)

- Bonneville-Cluses (14 km)

- Cluses au Fayet (24 km)

- Fayet-Chamonix (26 km)

Dans le cadre de sa politique d'aménagement du territoire, le Département de la Haute-Savoie souhaite développer l'usage du vélo comme moyen de déplacement de proximité, notamment à travers le projet de la véloroute Léman Mont-Blanc. Martial Saddier, Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie et le Vice-président délégué aux routes et bâtiments, pistes cyclables et mobilités, en présence de Rémy Darroux, sous-préfet de Bonneville et Christophe Pery, maire de Marignier, ont assisté à la pose des poutres sur la passerelle.

Les travaux de la section entre Bonneville et Cluses consistent en la réalisation d'une passerelle sur le Giffre au centre de la commune de Marignier permettant de franchir cette rivière à l'intersection de la salle polyvalente, rive gauche et de l'usine Bosch, rive droite. Ce futur aménagement de la traversée du Giffre permettra de relier les sections entre Cluses et la gare de Marignier et entre Marignier et Bonneville. La passerelle, destinée aux cyclistes, s'étendra sur 50 m de long pour une largeur de 3,5 m.

Les travaux sur cette section s'élèvent au total à **1,2M€** financés par le Département avec une participation de l'Etat au titre du Fonds Mobilités (*Plan Vélo*) à hauteur de 40%.

▪ Travaux réalisés depuis octobre 2021 sur la section :

- Septembre/octobre 2021 : pose de la structure de la voie verte de part et d'autre de la passerelle sur environ 500m de longueur,
- Novembre/décembre 2021 : pose des micro-pieux de fondation, les culées et appuis (éléments de chaque côté des rives du Giffre sur lesquels vont être posés la passerelle)
- 1 au 15 novembre 2021 : traitement du carrefour avec la RD 26 (raccordement de la voie verte côté Est du projet)

▪ Les travaux à venir :

La passerelle à Marignier :

> 200T pour l'ensemble de la passerelle (poutres, tabliers, entretoises et accessoires)

> 42T par poutre

> Coût de la passerelle : 880 000€ financés par le Département et 40% par l'Etat.

> Coût des poutres : 400 000€

- 17 mars 2022 : mise en place des 2 poutres latérales
- Mars 2022 : mise en place des entretoises, clavetages (éléments en acier qui relient les poutres entre elles et sur lesquelles vient se mettre le tablier en béton armé) et pose du tablier (plate-forme sur laquelle, après une étanchéité et une couche de finition, les vélos pourront rouler).
- Avril 2022 : pose des accessoires et finitions de la passerelle
- Mai 2022 : mise en service

D'environ 90 km, la véloroute Léman Mont-Blanc, qui reliera à terme Annemasse à Chamonix, est inscrite au plan départemental d'aménagements cyclables, ainsi qu'au schéma national des véloroutes et voies vertes (itinéraire V61). Cet itinéraire balisé sera constitué de différents types d'aménagements cyclables : section de voies vertes, bandes cyclables, ou voies partagées avec des aménagements ponctuels de sécurisation, ainsi que plusieurs passerelles. L'itinéraire permet le développement de liaisons douces entre les principales zones urbaines et encourage aussi l'usage du vélo comme solution alternative aux déplacements motorisés de proximité.

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Perrine LODS

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie Gros

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

[@htesavoiepresse](https://twitter.com/htesavoiepresse)